

Luxembourg, le 8 juillet 2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 88 de notre Règlement interne, je souhaite interpeller le Gouvernement au sujet du suicide au Luxembourg.

Dans le cadre de cette interpellation, je souhaite aborder, entre autres, les sujets suivants:

- la mise en œuvre du Plan national de la prévention du suicide au Luxembourg 2015-2019 et les conclusions à en tirer ;
- l'impact de la crise sanitaire sur la santé mentale de la population et plus particulièrement sur le bien-être des enfants et des adolescents;
- l'offre thérapeutique et la prise en charge des personnes ayant entrepris une tentative de suicide ;
- les possibilités de prévention.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Gilles BAUM
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu